COMMERCE ACTU

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA VILLE AUX COMMERÇANTS ARRAGEOIS | N°14 SEPTEMBRE 2020 | WWW.ARRAS.FR

ÉDITOS

Frédéric LETURQUE
Maire d'Arras,
Président de la CUA
Conseiller régional

Les commerçants et artisans d'Arras fraichement installés ne connaissent probablement pas le « Commerce Actu », le bulletin d'information de notre ville qui vous est dédié. Vous y retrouverez différentes informations vous concernant, susceptibles d'intéresser votre clientèle mais aussi, et plus largement, sur la vie de la cité. Nous avons décidé de remettre ce bulletin au goût du jour car à l'heure des canaux de communication multiples, il convient de s'assurer que vous, commerçants et artisans au contact quotidien des Arrageois, puissiez être au cœur de l'actualité de la ville.

Mais, difficile de présenter cette nouvelle formule du « Commerce Actu » sans revenir sur cette période sans précédent.

Cette crise sanitaire, sociale et économique a de lourdes répercussions sur vos activités, et nous le savons. Il est de notre devoir de nous montrer solidaires envers vous, moteurs de notre économie locale et qui faites tant pour notre territoire. C'est pourquoi de nombreuses aides ont été depuis mises en place pour vous soutenir, nous y reviendrons dans ce numéro du « Commerce Actu ».

Une nouvelle édition donc, avec un nouveau design, une mise en page plus moderne, pour un nouveau mandat et une nouvelle élue déléguée au Commerce, à l'Artisanat, aux Services et aux Professions libérales : Bérangère Douchet. Sa prise de fonction s'est effectuée dans un contexte peu banal mais elle a toute ma confiance et assurera pleinement son rôle, à mes côtés, pour vous aider à faire face à cette crise.

> Un avis…
> Une suggestion
> de rubrique
> N'hésitez pas à nous
> en faire part sur
> communication
> @ville-arras.fr

Bérangère DOUCHET

Chers commerçants,

Monsieur le Maire m'a confié la délégation au Commerce, à l'Artisanat, aux Services et Professions libérales pour ce nouveau mandat. Une fonction que j'ai acceptée car j'ai toujours eu cette appétence pour votre activité. Je souhaite mettre à votre disposition mon expérience professionnelle et ma prédisposition aux relations humaines.

Notre ville est attractive, soucieuse de la vitalité de son tissu commercial. Le travail de proximité entrepris depuis les mandats précédents sera renforcé et développé soit directement avec vous ou par l'intermédiaire de vos associations ou représentants professionnels.

Pour se faire, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante :
b-douchet@ville-arras.fr

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,
Bien cordialement

> N'hésitez pas à suivre et partager cette page Facebook qui vous est dédiée.
> Nouveau commerce, événements, offre d'emploi…
> envoyez-nous vos contenus, cette page est la vôtre !

ACTUALITÉ

L'Après-confinement : plan d'aide et de relance

Les 3 mois de confinement ont été pour beaucoup d'entre vous une période stressante et éprouvante. Afin de vous soutenir au mieux dans ces épreuves et celles à venir et pour vous accompagner dans la reprise de vos activités, la ville d'Arras a déployé un vaste plan d'aide et de solidarité.
En plus des aides de l'État, de la Région Hauts-de-France et de la Communauté Urbaine, la Ville d'Arras a décidé de prendre des mesures et de vous exonérer de certaines taxes jusque décembre 2020 : redevances commerciales (occupation du domaine public pour l'exploitation des terrasses, chevalets, friteries mobiles et stationnement des taxis en gare), l'exonération de la taxe locale sur les enseignes et la publicité extérieure et l'exonération des droits de place pour les commerçants des marchés de plein-air.

Les aides de la Ville ne s'arrêtent pas là, en plus de ces exonérations, un plan de communication courant jusqu'à la fin de l'année 2020 pour inciter la clientèle à consommer local a été mis en place.
Il a débuté avec la campagne d'affichage étendue « Arras, l'Esprit Commerce » en juin dernier. Ce fameux visuel a été diffusé en 8m² dans tout les Hauts-de-France et également en affiches de format « sucette » et ce, jusqu'aux Champs Élysées !
Le soutien en communication ne s'arrête pas là, vous avez probablement aperçu la campagne pour les soldes ou encore sur le vide-boutique porté par Arras Commerce Cœur de Ville. Deux autres campagnes de communication sont prévues avant la fin de l'année : l'une sur la valorisation de vos activités et une seconde campagne pour la période de Noël.
Ces exonérations et aides représentent pour la Ville un effort de 800 000€. Dans cette période de crise, il est plus que jamais nécessaire pour une ville de se montrer solidaire envers ses commerçants et de valoriser leur savoir-faire auprès du public.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Depuis le 20 juillet, le gouvernement a imposé le port du masque dans les lieux clos. Le 5 août, Frédéric Leturque a pris un arrêté visant à rendre le masque obligatoire sur les 5 marchés de plein-air. Et depuis le 14 août, le Préfet du Pas-de-Calais l'impose dans la zone piétonne du centre-ville.
Ces mesures nous montrent bien que cette crise n'est pas derrière nous. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le nombre de cas repart à la hausse.
Il est de notre devoir en tant que citoyen responsable de continuer à appliquer les gestes barrières et de porter un masque lorsque cela nous est demandé.
Vous qui recevez du public chaque jour, comprenez bien cette nécessité de faire respecter les recommandations sanitaires, parfois contraignantes, mais néanmoins indispensables. Nous avons su rester unis pendant et après le confinement et ça n'est qu'en restant soudés que nous réussirons à sortir de cette crise.

MERCI ! RESTONS SOLIDAIRES !

MOBILITÉ

Stationnement et mobilité : rappels et nouveautés

L'offre de stationnement et de mobilités évolue sans cesse pour coller au mieux aux attentes des Arrageois. Faisons le point sur ce qui existe pour vous et votre clientèle.

Stationnement

Plusieurs mesures ont été prises depuis le déconfinement :
- Le samedi après-midi c'est gratuit ! Afin de favoriser la reprise économique des commerces en centre-ville, le stationnement est entièrement gratuit à partir du samedi à midi, sur le domaine public, dans les parcs de stationnement de surface et dans les parkings souterrains.
- Les parcs de stationnement de surface et les parkings souterrains redeviennent payants le dimanche à partir de 7 h. Le stationnement sur le domaine public lui est gratuit les dimanches et jours fériés.
- En zones verte et jaune, tout le reste de la semaine, la 1re heure de stationnement est maintenant gratuite (au lieu de 30 minutes précédemment).

Retrouvez toutes les informations sur l'offre de stationnement et les parkings gratuits sur **arras.fr**

Rappel Pass Professionnels :
C'est un abonnement de stationnement spécifique dédié aux commerçants, artisans et professionnels médicaux.

Pour plus de renseignements, rendez-vous au Point Info Stationnement (53 boulevard Faidherbe) ou 03 91 95 22 83

Offre mobilité d'Artis

- Ma Citadine : la navette gratuite du centre-ville, du lundi au samedi de 6 h 30 à 20 h et toutes les 10 minutes. 2 circuits existent, permettant de relier plus facilement l'Aquarena, Cité Nature et l'abbaye Saint-Vaast, ainsi que le Département et la Préfecture. Et pour faciliter la circulation, elle relie également les 5 parkings relais gratuits (plus de 2 000 places de stationnement en tout !)
- **Le Noctibus** : cette navette permet de sortir à Arras plus tard les vendredis et samedis soirs. Au départ de la Grand'Place, de l'Aquarena, de la place du Théâtre et de la Gare, elle dépose à la demande aux arrêts desservis par les lignes 1 à 10 du réseau Artis.

Renseignements sur toutes les offres d'Artis sur **bus-artis.fr**